

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 06 SEPTEMBRE 2012

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 03 septembre 2012 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

***Présents** : Simone MANGEON, Hervé GRANDJEAN, Nathalie DEZERT, Joël THIBAUT, Sylvain PICOUET, Jean-Pierre DEMEULEMEESTER, Norbert LAGNEAU, Catherine ROTA, Marie-Rose PETIT.*

***Absent(s)** : Yvonne BALLAGUET, Bernard BORDE et Angélique DONDEYNE/LEONARD*

***Secrétaire de séance** : Marie-Rose PETIT*

I. TRANSPORT SCOLAIRE MATERNELLE PARON

Mme MANGEON explique que Mme PETIT s'est trompée lors de la présentation du 2^{ème} devis concernant l'accompagnatrice scolaire.

Devis reçus des Cars Moreau le 29 août 2012 :

Année scolaire 2012/2013 :

- le 1^{er} devis : **67,38 € TTC par jour de fonctionnement** (validé par les Membres du Conseil lors de la réunion du Conseil Municipal du 30/08/2012)*
- le 2^{ème} devis : prise en charge de l'accompagnatrice soit **16,99 € par jour de fonctionnement***

Après délibération le Conseil valide le devis n°2 et mandate Mme MANGEON pour sa signature.

*La séance est levée à 21h30. Prochaine réunion de conseil le jeudi 27/09/2012 à 20h00.
(Tous les Conseils Municipaux auront lieu le dernier jeudi de chaque mois)*